



Nouvelle plateforme client, 100% santé, réformes routières... vos actus clés pour un printemps en toute sérénité !

NEWS

Actualités sportives



UNE JONQUILLE
CONTRE LE CANCER

Du 10 au 22 Mars, la #TeamBellecour s'est mobilisée dans le cadre de la 22ème édition de la campagne « Une Jonquille contre le Cancer », associée à ALLIANZ.

12 jours d'efforts, de solidarité et de belles performances sportives : plus de 500 kilomètres ont été réalisés.

Nous avons ainsi pu apporter notre contribution à la recherche et l'innovation médicale contre le cancer aux côtés de l'Institut Curie (1km parcouru = 1 euro reversé).

Chiffre clé

64 088

64 088 véhicules volés en 2025
soit 9% de moins que 2024

Les départements les plus touchés :

- Nord : 3 381 vols
- Bouches du Rhône : 4 289 vols
- Rhône : 2 524 vols

Les 28 et 29 mars se tenait la 6ème édition du Trail des Vallées.

Pour ce nouveau défi sportif, la #TeamBellecour s'est rassemblée aux côtés de deux de ses clients.

Au programme, plusieurs équipes réunies sur les courses de 11 kms, puis 25 kms accompagnées des randonneurs.

14 personnes mobilisées et près de 200 kilomètres parcourus : plus qu'un défi sportif, c'est un véritable élan collectif qui s'installe et se renforce au cabinet.



Les Risques de Guerre : un enjeu clé pour sécuriser les flux internationaux

L'actualité au Moyen-Orient nous rappelle combien la maîtrise des garanties Risques de Guerre (RG) est essentielle pour protéger les marchandises et garantir la continuité des opérations logistiques. Les Risques de Guerre ainsi que les risques assimilés (attentats, émeutes, mouvements populaires, grèves...) sont considérés comme des **risques exceptionnels**.

À ce titre, ils **ne sont pas automatiquement inclus** dans vos contrats d'assurances. N'hésitez pas à nous solliciter.



INFOS SANTÉ

100% SANTÉ : CAP SUR LES NOUVEAUTÉS 2026

En 2026, le 100 % Santé s'étend et se renforce, notamment pour les **fauteuils roulants**. Depuis le 1er décembre 2025, tous les fauteuils roulants (y compris les fauteuils sportifs et les fauteuils sur-mesure) peuvent **intégralement être remboursés par l'Assurance Maladie**. Cette réforme concerne tant l'achat que la location d'un fauteuil roulant.

Il en va de même pour les **prothèses capillaires de Classe II** désormais intégralement remboursées par l'Assurance Maladie.

Les évolutions 2026 s'appliquent automatiquement sur tous les contrats responsables, sans action particulière des salariés ou entreprises.



INTERDICTION DE PRODUITS NICOTINIQUES JUGÉS AUSSI ADDICTIFS QUE LA CIGARETTE



Dans le cadre d'une démarche de **protection de la santé publique**, à partir du 1er avril 2026, plusieurs produits contenant de la nicotine seront interdits en France.

Il s'agit des **pochons de nicotine** (aussi appelés "pouches"), des **billes**, des **gommes à mâcher**, ainsi que les **pastilles** ou **liquides** contenant de la nicotine.

Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), ces produits peuvent créer une **dépendance** comparable à celle de la cigarette.

Il sera donc **interdit de les consommer**, mais aussi de les **acheter**, de les **vendre** ou de les **posséder**.

Cette interdiction ne concerne pas les substituts nicotiques pharmaceutiques, qui restent autorisés et recommandés.

Les substituts nicotiques constituent le **traitement médicamenteux** recommandé en première intention dans le **sevrage tabagique**.

Ces médicaments sont d'ailleurs **remboursés sur prescription, par l'Assurance Maladie**, dès lors qu'ils sont inscrits sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

LE FOCUS ROUTIER

UNE NOUVELLE RÉFORME MET FIN AU PERMIS DE CONDUIRE VALABLE À VIE

Depuis fin 2025, l'Union européenne a adopté une réforme majeure visant à **faire évoluer progressivement la législation du permis de conduire.**

Objectifs

- Améliorer la sécurité routière,
- Harmoniser les règles entre pays,
- Réduire les 20 000 morts annuels sur les routes européennes.

29 novembre 2029

C'est la date limite pour que la France et les Etats membres adoptent pleinement sa législation (période de transition progressive dès 2026, avec mise en œuvre concrète étalée jusqu'en 2028-2029.)



Le renouvellement du permis sera conditionné à une vérification de l'aptitude médicale. Selon les pays et si l'Etat le décide, il pourrait s'agir d'une visite médicale obligatoire ou d'une autoévaluation, qui vérifiera les visions, l'audition, les réflexes, ou encore l'absence de pathologies incompatibles (épilepsie, troubles cardiovasculaires, apnée du sommeil, etc.).

LES EXCÈS DE VITESSES SUPÉRIEURS À 50 KMS DEVIENNENT UN DÉLIT

Décret n° 2025 1269 du 29/12/2025 découlant de la loi du 9 juillet 2025 sur l'homicide routier, destiné à durcir la lutte contre la violence routière

CONTRAVENTION - INFRACTION "CLASSIQUE"

AVANT 2025

Les excès de vitesse ≥ 50 km/h en récidive étaient considérés comme un délit.



DÉLIT - PASSIBLE DE SANCTIONS PÉNALES LOURDES

APRÈS 2025

Changement de la réglementation française : Tout excès atteignant ou dépassant 50km/h au dessus de la vitesse maximale autorisée constitue un délit (plus de notion de récidive).

RAPPEL SUR LA CIRCULATION AUTOMOBILE HORS UE

Pour circuler dans certains pays hors UE avec une assurance française, vous devez demander la carte internationale d'assurance automobile (ex carte verte), qui atteste que votre véhicule est assuré.

Elle est obligatoire dans 8 pays :

Albanie, Azerbaïdjan, Maroc, Moldavie, Macédoine du Nord, Tunisie, Turquie, Ukraine.

Selon les assureurs, d'autres pays peuvent être couverts. N'hésitez pas à vérifier ou à nous solliciter avant vos départs à l'étranger.

Ce printemps, préparez-vous... Il arrive.
Simple, intuitif, humain

*"Une œuvre plus simple,
plus fluide,
plus puissante"*

LE JOURNAL DES COURTIERS

"Une entrée triomphale en ligne !"

PLANÈTE ASSURANCE

*"Exigence et modernité...
une réalisation maîtrisée"*

LA TRIBUNE DU COURTAGÉ



Bellecour

l'espace Client

PROCHAINEMENT SUR TOUS VOS ECRANS